

Le Bertrésien

Le magazine de la ville de Bertry

Octobre 2026 - N°3



SOMMAIRE

Infos pratiques	p.3
Edito	p.4
Nouveaux arrivants	p.5
Pass Assos	p.6
Les restaurants scolaires	p.7
Bons d'achat CCAS de fin d'année	p.8-9
Registre des personnes vulnérables	p.10
La fête du sol vivant	p.11
La réserve communale de sécurité civile	p.12
Le camion bleu du Cambrésis	p.13
Recensement de la population 2027	p.14
Le mot de l'opposition municipale	p.14
Trottinettes électriques nouvelle réglementation	p.15

Bibliothèque de Bertry



Les horaires de la bibliothèque changent, vous pouvez dès maintenant nous retrouver les :

- Mercredi de 14h00 à 16h00
- Vendredi de 16h30 à 18h30
- Samedi de 10h00 à 12h00

À partir du 1er octobre 2026 un nouveau service vous est proposé :

Le portage de livres à domicile pour les personnes ne pouvant se déplacer.

Pour tout renseignements vous pouvez contacter Mme. RAMETTE Marie-Hélène : 06 20 34 68 07



Suivez-nous sur Facebook : Bibliothèque de Bertry

Retrouvez toutes les infos de la commune sur :



www.bertry.fr
Commune de
BERTRY



**Panneau
Pocket**



INFOS PRATIQUES

La Mairie :

Tél : 03 27 75 18 02
Mail : mairiedebertry@orange.fr
Site : www.bertry.fr

Horaires d'ouverture :

~~Du lundi au vendredi : 08h30-12h30 / 14h00-17h00~~
Le samedi : 09h00-12h00

Communauté d'agglomération (CA2C) :

Tél : 03 27 75 84 79
Mail : secretariat@caudresis-catesis.fr
Site : www.caudresis-catesis.fr

Rue Victor Watremez - RD 643
Z.A. le bout des dix-neuf
59157 BEAUVOIS-EN-Cis.

SIAVED :

Pour plus d'infos sur :

- La collecte de vos déchets,
- La réparation/remplacement d'un bac de collecte,
- Les horaires des déchèteries,
- Les encombrants...

Tél : 08 00 77 55 37
Site : www.siaved.fr
Ou sur l'application : SIAVED infos

SAMU : 15
Sapeurs Pompiers : 18
Gendarmerie : 17
Pharmacie de garde : www.servigardes.fr



Le site internet et l'application Panneau Pocket

Retrouvez toutes les informations de la commune sur le site internet www.bertry.fr ainsi que sur l'application Panneau Pocket téléchargeable gratuitement. Retrouvez toute l'actualité Bertrésienne mise à jour quotidiennement sur le site et maintenez vous informé avec l'application en ajoutant la commune aux favoris. Vous recevrez toutes les notifications des nouvelles informations et futurs évènements organisés sur la commune.



À PARTIR DU 1^{er} OCTOBRE 2026 Nouveaux horaires de la mairie

Lundi	08h30-12h30 / 14h00-17h00
Mardi	08h30-12h30 / 14h00-17h00
Mercredi	08h30-12h30 Fermé au public
Jeudi	08h30-12h30 / 14h00-17h00
Vendredi	08h30-12h30 Fermé au public
Samedi	09h00-12h00



EDITO de Alban CAFFIAUX

Maire de Bertry



Chères Bertrésiennes, chers Bertrésiens,

Septembre se termine déjà, et la rentrée est désormais derrière nous.

Rentrée scolaire, professionnelle, associative... Ces dernières semaines ont marqué le retour au rythme habituel de notre commune, avec toujours cette même énergie qui caractérise Bertry.

Les prochains mois s'annoncent tout aussi dynamiques, avec plusieurs temps forts : Octobre Rose, des rassemblements citoyens, le Téléthon, sans oublier les nombreuses manifestations organisées par nos associations, dont vous retrouverez les rendez-vous au fil des pages de ce nouveau numéro du Bertrésien.

Nos associations étaient justement à l'honneur il y a quelques jours à l'occasion du Forum des associations. Nous avons souhaité profiter de ce moment pour remercier celles et ceux qui donnent de leur temps sans compter, en remettant pour la première fois nos « Navettes d'honneur » à des bénévoles particulièrement investis.

Nos associations et leurs bénévoles sont véritablement l'un des poumons de notre commune. Ils créent du lien, animent Bertry et participent à son dynamisme. Nous devons les accompagner et préserver cette richesse qui contribue à l'équilibre de notre communauté.

Depuis notre prise de fonction, nous avons également eu à prendre des décisions importantes pour l'avenir de Bertry. Certaines sont visibles immédiatement, d'autres le seront davantage dans les mois et les années à venir. Notre ligne reste la même : agir pour vous tout en préservant les intérêts de la commune. Cela implique aussi de maîtriser certaines consommations et dépenses, d'être raisonnables et responsables dans l'utilisation de l'argent public, sans renoncer à avancer.

Et justement, Bertry avance !

Du côté des travaux, deux chantiers importants arrivent à leur terme. Avant la fin de l'année, nous pourrions prendre possession du nouveau restaurant scolaire des plus petits, bénéficier de 18 nouvelles places de stationnement et profiter d'un nouvel espace aménagé en lieu et place de l'ancienne maison rue de la République, où chacun pourra notamment venir s'asseoir et profiter du cœur de notre village.

Nous retrouverons également notre restaurant scolaire de la rue de la Paix, endommagé lors de la tempête du 28 juin. Sa remise en état aura nécessité une grande réactivité des assurances et de l'entreprise locale chargée des travaux, mais aussi un suivi quotidien des élus et du personnel communal afin de tenir les délais.

Enfin, une autre excellente nouvelle concerne notre offre de santé : une dentiste s'installera au 1, rue de la Victoire à compter du 1er octobre.

C'est une véritable chance pour Bertry et plus largement pour notre territoire. Cette installation vient conclure un chantier particulièrement important, auquel nos cinq agents communaux ont largement contribué. Je tiens à les remercier pour leur investissement. Ils pourront désormais retrouver progressivement leurs missions quotidiennes au service de notre commune.

Dans un contexte national parfois morose, sachons aussi regarder ce qui se passe chez nous. À Bertry, nous avons de belles nouvelles, des projets qui aboutissent, des associations engagées, des bénévoles présents et une commune qui avance.

Cette dynamique locale existe avant tout grâce à vous tous.

Continuons ensemble à faire vivre et avancer Bertry : avec vous, pour vous et pour Bertry.

Bonne lecture à toutes et à tous.

Alban CAFFIAUX
Maire de Bertry.



NOUVEAUX ARRIVANTS SUR LA COMMUNE

Bienvenue à Bertry !! N'hésitez pas à venir vous présenter à l'accueil de la mairie, vous y trouverez toute la documentation nécessaire afin de découvrir la ville (associations, restauration scolaire, écoles, assistantes maternelles...). En plus du site internet - www.bertry.fr - la commune dispose d'un livret de présentation, d'une page Facebook et de l'application Panneau Pocket.



Faites-vous connaître auprès de la mairie !

L'équipe municipale prête une attention toute particulière à l'accueil des nouveaux arrivants à Bertry. N'hésitez pas à vous présenter en mairie, c'est l'occasion de rencontrer les élus ainsi que le personnel communal. Cela permet de faire connaissance et d'échanger sur les différents services, activités et associations présents sur la commune.

L'inscription sur la liste électorale :

L'inscription sur la liste électorale est impérative pour pouvoir voter. Il n'existe en principe plus de date limite au dépôt du dossier d'inscription. Ces demandes se font désormais tout au long de l'année.

Les demandes peuvent être déposées en mairie :

- formulaire Cerfa n°12669*02,
- carte nationale d'identité ou passeport,
- justificatif de domicile.

Ou en ligne à l'adresse :

<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Inscriptions scolaires et périscolaires :

Pour l'inscription de vos enfants à l'école, à la cantine et pour l'accueil périscolaire, contactez la mairie. Celui-ci vous dirigera vers l'établissement concerné. Attention, à Bertry, le périscolaire et toutes les activités liées à la garderie sont gérées par « Vacances Plurielles ».

Tél. mairie : 03 27 75 18 02

<https://www.scic-vacances-plurielles.fr/nord/bertry/>

Si vous effectuez des travaux :

L'occupation du domaine public (dépôt de benne à bravats, échafaudage, stationnement de camion...) nécessite une autorisation par arrêté municipal qui doit être demandé à l'avance en mairie.

https://www.youtube.com/watch?v=Z10KF_V8Co

Vidéo de présentation du village (YouTube)

Retrouvez toutes les infos sur le site :

www.bertry.fr

BERITY

2026 / 2027

Bénéficie du Pass associatif

*Sous réserve que l'association ait transmis son dernier compte rendu d'assemblée générale en mairie

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse :

N° Téléphone : Date de naissance :

Adresse mail :

Inscription dans l'association :

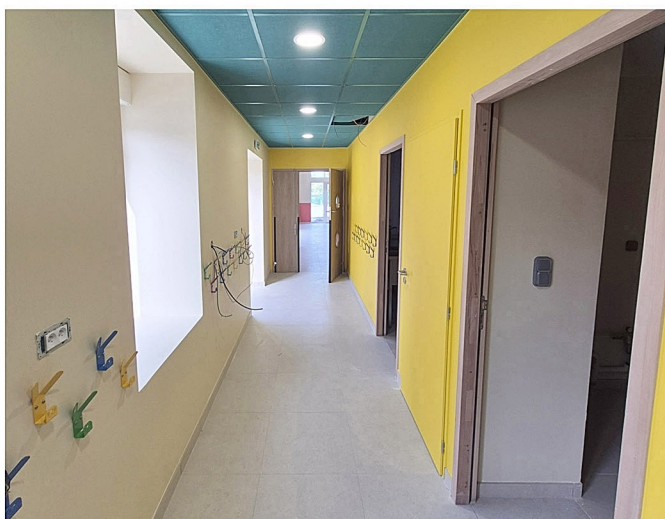
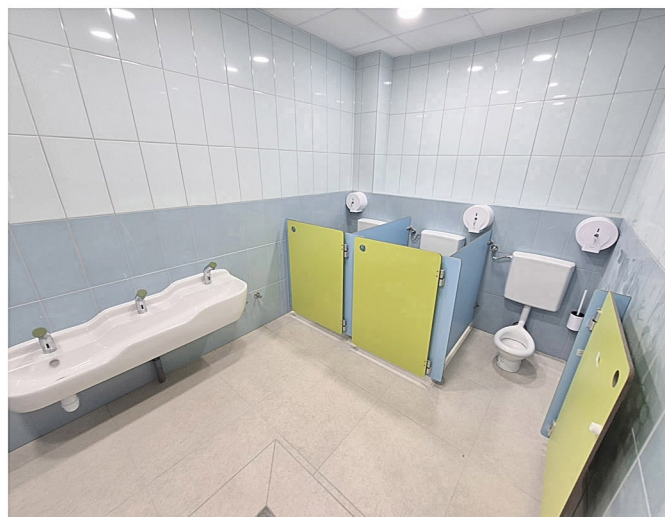
Le cachet et l'enregistrement en mairie sont obligatoires afin de pouvoir bénéficier du Pass Assos.
Les 35€ seront versés directement à l'association par la commune.

Signature

cachet de la mairie*

LE RESTAURANT SCOLAIRE DE LA MATERNELLE

Les travaux du futur restaurant scolaire de l'école maternelle se terminent. Les enfants pourront dès la rentrée des vacances de la Toussaint (le lundi 2 novembre) profiter de ce nouvel espace de restauration mieux adapté et équipé. Le parking attenant de 18 places vous permettra de stationner en toute sécurité pour récupérer votre/vos enfants à l'école. Quant au restaurant scolaire de la primaire, les travaux de réfection devraient démarrer rapidement, ce qui permettra aux enfants de regagner leur cantine habituelle.



BONS D'ACHAT C.C.A.S. DE FIN D'ANNÉE

Cher(e)s seniors de la commune,

Afin de soutenir votre pouvoir d'achat et d'encourager le commerce de proximité, la municipalité et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ont le plaisir d'offrir des coupons d'achat valables auprès des commerçants de la commune à l'occasion des fêtes de fin d'année.



Conditions d'éligibilité

Pour bénéficier des coupons d'achat de fin d'année, vous devez remplir les conditions suivantes :

- Être âgé(e) de 70 ans et plus au 1er janvier 2026.
- Résider à titre principal dans la commune.
- Être inscrit sur les listes électorales.

Pièces justificatives à fournir

Afin de valider votre inscription, merci de constituer un dossier composé des documents suivants :

TYPE DE DOCUMENT	PRÉCISIONS / JUSTIFICATIF ACCEPTÉ
PIÈCE D'IDENTITÉ	Photocopie recto-verso de la carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité
JUSTIFICATIF DE DOMICILE	Facture récente de moins de 3 mois (eau, électricité, gaz ou téléphone fixe) ou taxe d'habitation.
FORMULAIRE D'INSCRIPTION	Le coupon à découper ci après dûment complété et signé à déposer en mairie.

Calendrier et démarches

Dépôt des dossiers

Jusqu'au 15 novembre 2026 à l'accueil de la mairie.

Distribution des bons

Les coupons vous seront remis en mains propres ou envoyés à votre domicile après le 15 novembre

Utilisation des bons

Valables chez l'ensemble des commerçants partenaires participants
du 1er décembre 2026 au 31 janvier 2027



COUPON D'INSCRIPTION À DÉTACHER / À RETOURNER EN MAIRIE

Avec les pièces justificatives **AVANT LE 15 NOVEMBRE 2026**



Nom : _____

Nom de jeune fille : _____

Prénom : _____

Date de naissance :

--	--

--	--	--	--

--	--	--	--	--	--

Adresse : _____

Téléphone :

--	--

--	--	--	--

--	--	--	--	--	--

E-mail : _____ @ _____

Mode de retrait souhaité (cochez la case) :

☐

Retrait en mairie lors des permanences

☐

Envoi à domicile (réservé aux personnes à mobilité réduite)

Fait à _____, le

--	--

--	--	--	--

--	--	--	--	--	--

Signature :



Actualisons le registre communal des personnes vulnérables : restons connectés en cas d'urgence !

Chères habitantes, chers habitants,

Le problème : Des crises plus fréquentes, un besoin d'agir vite

Ces dernières semaines, notre village a subi plusieurs jours de forte canicule, une violente tempête et une coupure de courant. Lors de ces événements, l'équipe municipale et le CCAS ont immédiatement cherché à contacter nos aînés et les personnes isolées pour s'assurer de leur sécurité.

Malheureusement, notre fichier de contact actuel date de 2020 et de la crise de la Covid-19. Entre les changements de numéros et les déménagements, joindre certains d'entre vous à temps est devenu un véritable défi. Dans ce genre de situation d'urgence, l'essentiel est d'agir vite et bien, mais surtout de garder le contact quoiqu'il arrive !

La solution : Un registre actualisé pour ne laisser personne de côté

Pour pallier à cela, le CCAS lance une campagne pour mettre à jour son registre communal des personnes vulnérables.

Notre objectif est simple : disposer d'informations fiables (adresse actualisée, numéro de téléphone fixe et portable et adresse e-mail) pour pouvoir vous envoyer (ou à un proche) un SMS, un courriel ou vous appeler directement dès qu'une alerte météo ou une situation de crise (canicule, tempête, coupure prolongée) survient.

Engagement RGPD & Confidentialité :

Il ne s'agit en aucun cas d'une collecte de données de masse ou commerciale. Vos informations sont strictement confidentielles, sécurisées, et exclusivement réservées à l'usage du CCAS pour votre sécurité. Elles ne seront jamais partagées. Votre démarche est totalement volontaire, et vous pouvez demander à être retiré de la liste à tout moment.

Comment s'inscrire ou inscrire un proche ?

L'inscription est gratuite et s'adresse aux personnes âgées, isolées, en situation de handicap, ou à toute personne souhaitant être contactée en cas de difficulté.

Pour vous inscrire ou signaler un proche (avec son accord) :

En ligne : Remplissez le formulaire rapide disponible sur le site internet du village www.bertry.fr

Par e-mail : Envoyez vos coordonnées (Nom, prénom, adresse, portable, e-mail) à mairiedebertry@orange.fr

En mairie : Un formulaire papier est disponible à l'accueil. Vous pouvez également nous appeler pour prendre rendez-vous avec un membre du CCAS afin de faire la démarche ensemble.

Prenons soin les uns des autres. Plus notre registre sera à jour, plus notre village sera résilient et solidaire.

L'équipe du CCAS.



La commune de Bertry organise, le dimanche 18 octobre 2026 de 9h à 18h, la première édition de la Fête du Sol Vivant, à la salle des fêtes.

Cette journée, organisée en lien avec le Réseau Compost Citoyen (RCC) et en soutien avec la région Haut de France nature, sera consacrée à l'environnement, au compostage, au jardinage naturel et au développement durable.

Au programme : expositions, ateliers, animations et échanges avec différents acteurs locaux engagés pour l'environnement. Une belle occasion de découvrir des astuces, partager les bonnes pratiques et en apprendre davantage sur les initiatives menées près de chez nous.

Venez nombreux participer à cette journée conviviale et découvrir comment chacun peut agir pour préserver nos sols et notre environnement !

BOISDENGLHIEN Gaëtan
Adjoint à l'Environnement et au cadre de vie



Fête du sol vivant
Dimanche 18 octobre 2026
9h00 à 18h00
Salle des Fêtes

Samedi 17 octobre
Ciné soupe au 12 à 20h00
Film « DEMAIN » de Cyril Dion & Mélanie Laurent

Dimanche 18 octobre
LE MATIN

09h00
Ouverture de la journée
Inauguration de la fête du sol vivant et plantation symbolique d'un arbre au presbytère par le Maire et le Conseil Municipal

09h30
Animation « Les 5 sens » avec Douce Enfance
Pour les enfants de 18 mois à 4 ans. Place limitées réservation au 06 27 20 07 52

10h00
Conférence « Les OSMI »
Avec Frédéric SUEUR - Entreprise COCOON
Durée 1h.

10h30
Animation nature « Les insectes pollinisateurs »
Avec Louise de la mairie de Bertry
Pour les 4-14 ans. Place limitées réservation au 06 27 20 07 52

11h00
Conférence « Les plantes médicinales immunitaires »
Avec Natura Dydy
Durée 1h.

12h00
Temps convivial - Restauration par l'Amicale Laïque de Bertry
Profitez des stands, des expositions et échangez avec les différents acteurs présents

www.bertry.fr

L'APRÈS-MIDI

13h30
Conférence « Je ne fais rien pour la biodiversité »
Avec la Ferme des Loups
Durée 1h.

14h00
Animation nature « Les insectes pollinisateurs »
Avec Louise de la mairie de Bertry
Pour les 4-14 ans. Place limitées réservation au 06 27 20 07 52

15h00
Ukulélé en musique avec le UKU CLARY'S BAND
Un moment musical convivial et participatif, venez écouter, chanter et profiter librement de la musique !

16h30
Conférence « Le bébé du compostage »
Avec Autonomie Potagère - Maître composteur
Durée 1h.

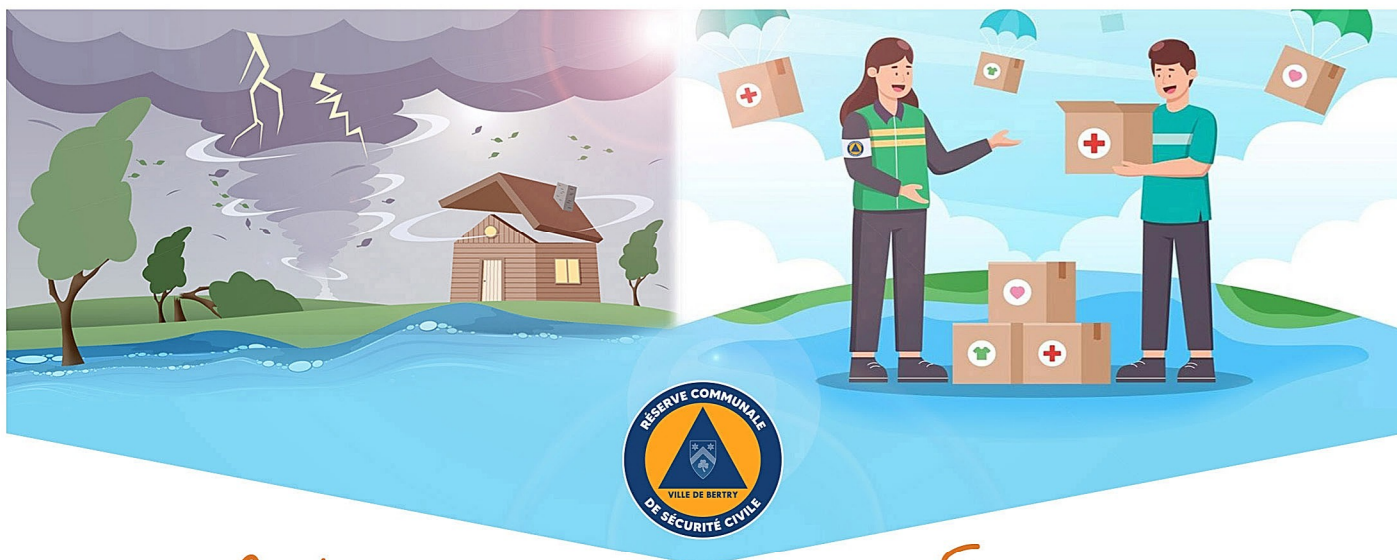
Toute la journée

Distribution de sacs de tri (réservé aux Bertrésiens)
Chouette Planète
Ateliers et animations sur son stand sur le thème de la régénération des sols.
Exposition animalière hommage proposée par Lucas DECOURTEILLE
Animation sur stand proposé par la Maison Forestière Wilfred Owen
Exposition sur le compostage proposée par le SIAVED
Exposition forestière proposée par Objectif Mormal
Jeux concours par « Les Graines Bocquet »
Stands et rencontres

Venez découvrir les acteurs locaux engagés pour l'environnement, la biodiversité, le compostage, le jardinage naturel et le développement durable.

LA RESERVE COMMUNALE DE SECURITE CIVILE

Le conseil municipal a délibéré favorablement pour la création d'une Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC). La réserve communale de sécurité civile est un groupement de citoyens bénévoles et volontaires placé sous l'autorité du maire pour aider la population et appuyer les services de secours en cas de crise ou de catastrophe majeure sur le territoire de la commune.



C'est quoi ?

La réserve communale de sécurité civile est une force constituée de bénévoles qui s'engagent à venir en aide aux plus vulnérables lors de situations de crise ou d'évènements majeurs.

Ses missions :

Faire face aux situations de crise

Apporter un soutien à l'organisation de grands évènements

Mettre en place des opérations de sensibilisation

Constituer un appui aux services municipaux et aux associations de sécurité civile

Venir en aide aux sinistrés

Rejoignez la Réserve Communale de Sécurité Civile

CANDIDATURE DANS LA RÉSERVE DE SÉCURITÉ CIVILE DE LA VILLE DE BERTRY

Coupon à retourner en mairie

☐ Madame ☐ Monsieur

Compétences particulières

Nom _____

Prénom _____

Date de naissance

Adresse _____

Fait à _____, le _____

Tél

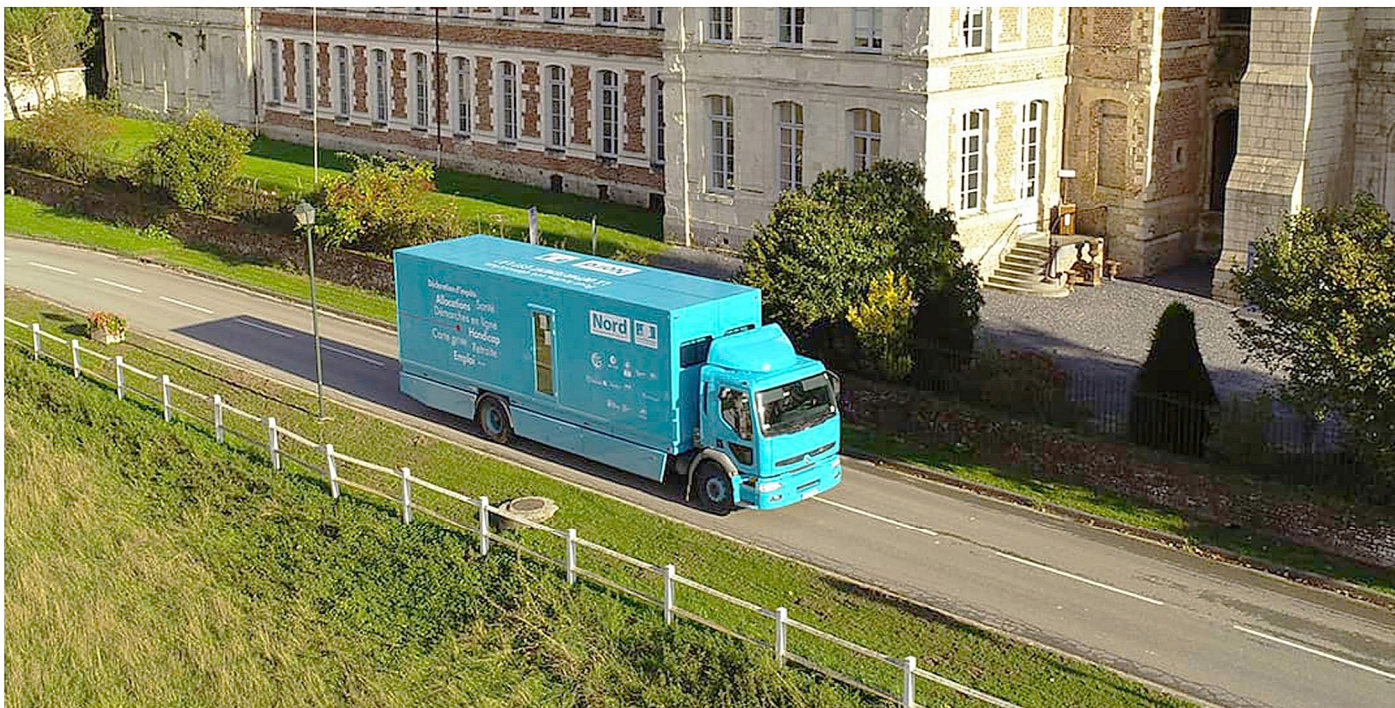
Mail _____@_____

Profession _____

Signature

LE CAMION BLEU DU CAMBRÉSIS

Après avoir tout mis en oeuvre pour obtenir une permanence du camion bleu sur la commune, nous vous informons que celui-ci sera présent exceptionnellement le vendredi 30 octobre 2026 sur la place Fiévet. Le Camion bleu, accessible aux personnes à mobilité réduite, vient à la rencontre des habitants pour les orienter et les accompagner dans tous types de démarches administratives du quotidien. Prise de rendez-vous conseillée.



Vendredi 30 octobre 2026 – Place Fiévet

09h30 – 12h30 / 13h30 – 16h00

Nos services pourront donc accueillir les usagers de Bertry et d'ailleurs de 09h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h00 avec ou sans rendez-vous.

Prise de rendez-vous au 03 59 73 18 30 ou par email cambresis.franceservices@lenord.fr

Pour la bonne tenue du rendez-vous, les usagers doivent se munir d'un téléphone portable pouvant recevoir les SMS et donnant l'accès à leur boîte email ainsi que les codes d'accès (s'ils sont en leur possession des plateformes des organismes concernés en fonction des démarches pour lesquelles ils vont nous solliciter).

Nous leur proposons un accompagnement à la réalisation des démarches administratives en ligne dans les domaines suivants :

- Santé (CPAM - AMELI),
- Famille (CAF),
- Retraite (Demandes de retraite en ligne, simulations de droits à la retraite, renseignements),
- Emploi (FRANCE TRAVAIL : Inscriptions, actualisations),
- Impôts (Déclarations et modifications impôts sur le revenu, prélèvement à la source, taxe foncière, taxe d'habitation),
- Papiers d'identité (Pré-demandes en ligne), permis de conduire, carte grise (Demandes en ligne),
- Difficultés juridiques (Demandes d'aide juridictionnelle, renseignements sur les permanences avocats, notaires),
- Accueil et orientation des personnes âgées et des personnes en situation de handicap (Demandes MDPH,
- Demandes d'Allocation Perte d'Autonomie (APA)),
- Accompagnement personnalisé aux allocataires du RSA (Revenu de Solidarité Active),
- Accompagnement aux services de l'énergie (chèque énergie, France Rénov).

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2027

La campagne de recensement de la population, organisée sous l'égide de l'INSEE, se déroulera du 21 janvier au 20 février 2027. Le recensement de la population est essentiel, car il permet de mesurer le nombre d'habitants et de connaître l'évolution des communes. Ces chiffres officiels aident les mairies et l'État à adapter les services publics, à construire des logements, à financer des écoles et à mieux répondre aux besoins des citoyennes et citoyens au quotidien.



Du 21 janvier au 20 février 2027

OPPOSITION MUNICIPALE

ARTICLE BERTRYSIEN / OCTOBRE / ELU.ES MINORITAIRES

Dans le cadre du CCAS, Conseil Communal d'Action Sociale

- Nous avons demandé à deux reprises la mise en place de l'ABS, l'Analyse des Besoins Sociaux. Il s'agit d'obtenir un diagnostic sociodémographique obligatoire. Les résultats servent de socle pour orienter la politique sociale envers les personnes âgées, les familles et les jeunes qui en auraient besoin. Nous ne doutons pas de sa mise en place prochainement..
- Nous avons collaboré au questionnaire « inscription au registre communal des personnes vulnérables ». Si vous pensez l'être, n'hésitez pas. Restera à organiser des visites conviviales et ainsi créer un accompagnement pour limiter un isolement inadmissible.
- Si vous avez de grosses difficultés financières, chaque mois, vous pouvez « retirer » un colis alimentaire de la Croix Rouge. N'hésiter pas à demander si vous pouvez en être bénéficiaire.

Le vieillissement de la population

- Le conseil municipal doit avoir l'ambition de bâtir une société du bien vieillir et de l'autonomie. Chaque initiative proposée dans le village se devrait être transversale à tous les âges. Nous y serons vigilants et force de proposition, de concertation et de collaboration.

Pour information

Cet article a été rédigé sans connaître le contenu de ce journal. Il nous est demandé d'envoyer notre contribution quinze jours avant sa parution.

Pour nous contacter :

Facebook Les élu.es minoritaires de Bertry
Courriel faisonsvivrebertryavecvous@gmail.com

TROTTINETTES ELECTRIQUES REGLEMENTATION

Depuis le 1er septembre, de nouvelles mesures s'appliquent :

ÉQUIPEMENTS À TROTTINETTE ÉLECTRIQUE **OBLIGATOIRE**

ASSURANCE OBLIGATOIRE

Une assurance responsabilité civile spécifique est obligatoire pour circuler en trottinette électrique.

Vêtement réfléchissant **obligatoire** la nuit ou si la visibilité est réduite

Casque

Avertisseur sonore

Système de freinage

Feux de position avant et arrière

Catadioptrès arrière et latéraux



Vitesse maximale
Limitée à 25 km/h



Téléphone et écouteurs
Interdiction d'utiliser un téléphone et de porter des écouteurs en circulant



Passager interdit
Transporter un passager sur une trottinette électrique est interdit



Alcool et stupéfiants
Interdiction de conduire sous l'emprise d'alcool ou de stupéfiants



Âge minimum
14 ans pour conduire une trottinette électrique

Vous devez circuler sur les pistes cyclables.

En l'absence de pistes cyclables, vous pouvez circuler sur les zones suivantes : Les routes dont la vitesse maximale autorisée est de 50 km/h. Les aires piétonnes, à condition de rouler à une allure modérée (6 km/h) et de ne pas gêner les piétons. **La circulation sur les trottoirs est interdite.** Si vous circulez en dehors des zones autorisées, vous risquez une **amende de 135 €**. Le stationnement sur les trottoirs est autorisé, à condition de ne pas gêner les piétons.

L'Harmonie de Bertry organise

LOTO

17 OCTOBRE 2026 à 15H
Salle des fêtes de Bertry, ouverture à 12h30

Plus de 3500€ de lots !

- 2€ le carton
- 10€ les 6
- 20€ les 14
- 1,50€ le carton
- à partir du 15^{ème}

Buvette et petite restauration sur place

5 séries • Série spéciale enfants gratuite • Bingo...
Réservation recommandée au 06 14 35 84 05

BERTRY

BIBLIOTHÈQUE DE BERTRY

RUE JULES GUESDE - PARKING DE LA SALLE DE SPORTS

À PARTIR DU 1^{ER} OCTOBRE 2026 UN NOUVEAU SERVICE VOUS EST PROPOSÉ :
PORTAGE DE LIVRES À DOMICILE POUR LES PERSONNES NE POUVANT SE DÉPLACER

MERCREDI DE 14H00 À 16H00
VENDREDI DE 16H30 À 18H30
SAMEDI DE 10H00 À 12H00

POUR TOUT RENSEIGNEMENT VOUS POUVEZ CONTACTER :
MME. RAMETTE MARIE-HELENE 06 20 34 68 07

BIBLIOTHEQUE DE BERTRY

BERTRY - Lundi 12 octobre 2026

Journée Citoyenne

Rendez-vous à partir de 09h00
à l'Ancien Cimetière
rue de l'Égalité

Participez à l'embellissement de votre village !
Désherbage du cimetière
Venez équipés de gants, sécateurs, débrousailluses...

Faire ensemble pour mieux vivre ensemble

www.bertry.fr

La Semaine Bleue
À tout âge, ensemble !

Des logements pour demain, des seniors bien chez eux aujourd'hui !

Bien vieillir chez soi, c'est possible !

Temps d'échange avec INHARI

Adapter et rénover son logement pour bien vivre chez soi !

Découvrez les solutions pour adapter et rénover votre logement, améliorer votre confort et connaître les aides financières mobilisables pour réaliser vos travaux.

Découvrez les aides pour financer vos travaux !

Ouvert à tous

Confort
Autonomie
Sécurité
Sérénité

Adaptez sa salle de bain plus de sécurité au quotidien

Facilitez ses déplacements pour plus d'autonomie

Rénovez son logement pour plus de confort

Jeudi 8 octobre | **À 14h30** | **Foyer des Anciens à Bertry**

Au programme :

- ✓ Adapter sa salle de bain et sécuriser ses déplacements
- ✓ Faciliter le maintien à domicile grâce à des aménagements adaptés
- ✓ Rénover son logement pour gagner en confort et en autonomie
- ✓ Découvrir les aides financières et subventions disponibles
- ✓ Échanger avec les conseillers INHARI sur son projet

Un projet ? Des conseils ? Des solutions près de chez vous !

Des professionnels à votre écoute !

INHARI Cambrai
39 avenue du Quesnoy
59400 CAMBRAI
09 51 54 86 37
agence.nord@inhari.fr

En partenariat avec
Pays du Cambrésis
Département Nord du PIG du Cambrésis

Dans le cadre du
PIG du Cambrésis